



LE JOURNAL DE ROUBAIX-TOURCOING



Abonnements : A Lille N. 22.82, A Roubaix N. 3.28, A Lens N. 0.32

Abonnements : Nord et Départements limitrophes 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 9 fr. 18 fr., Autres Départements 5 fr. 50, 11 fr., 22 fr.

Publicité : Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger.

Dimanche 18 Juin 1914

LE BATARD DE MAULEON

Si on s'expliquait...

Au cours d'une conférence que je faisais récemment à Dunkerque avec le Sénateur Debière, nous fûmes amenés à l'un de ces points de vue qui sont si intéressants quand on parle d'une question qui sera pendant quelque temps encore d'actualité, celle des retraites ouvrières. La conférence n'alla point sans quelques difficultés, un groupe d'auditeurs, si je puis dire, ayant tenu à montrer qu'ils ne voulaient rien entendre, ce qui est, on le sait, une manière fort simple d'avoir raison.

qu'elle ne fût mise hier une première fois au point, réglée selon les aspirations ouvrières, enrichie des promesses formelles d'amélioration inscrites dans l'ordre du jour, toutes ces forces d'opposition, quelle œuvre vivante et féconde elles pourraient entreprendre si elles devenaient énergiquement, dans le grand jour loyal de la critique, des forces pour l'application et le perfectionnement de la loi!

Elles sont elles, ce sont ces forces qui déjà ont porté hier la volonté de la Chambre à l'unanimité vers des progrès fermes, à échéance limitée et précise. L'ordre du jour, c'était celui de Jaurès, c'était la formule de son action depuis des mois. Relisons-le. Enregistrons les trois engagements qu'il contient et convenons qu'à l'heure présente il est déjà plus qu'une espérance, il est une réalité prochaine que personne n'a le droit de voiler, que personne n'oserait mépriser.

Et c'est pourquoi, avec plus de confiance encore, nous allons demander à nos amis de porter partout leur effort pour que la loi soit non seulement appliquée, mais adoptée de cœur et voulue par le prolétariat.

Les liens très proches qui m'unissent à Jean Peyret, dont les lecteurs du « Réveil » connaissent la haute foi agissante, ne m'empêcheront pas de lui dire, et à lui et à ses amis, les volontaires vaillants d'une œuvre d'éducation sociale indispensable, que leur effort est plus nécessaire, aujourd'hui encore, au moment où tous nous nous rassemblons dans la même voie légale pour faire vivre une loi que tous nous n'avons pas voulue telle qu'elle est, mais que, telle qu'elle est, nous voulons garder d'abord, pour l'améliorer tout de suite.

Et je suis bien certain, en ayant eu la preuve près de moi, parmi les travailleurs que j'ai l'honneur de représenter, que les hommes réfléchis dont la pensée inspire la classe ouvrière du Nord, une fois affirmées les revendications de principes, sauront et voudront avec nous faire sortir de la loi tout ce qu'elle peut contenir de sécurité, de garantie et de dignité pour les travailleurs.

A cette œuvre, je convie les ouvriers de Dunkerque qui m'avaient appelé. Je suis sûr de ne pas le faire tout à fait en vain.

DANIEL VINCENT, Député du Nord.

La Garde du Préfet

M. Lépine cumule. Il n'est pas le seul à cumuler. Les hommes sont gourmands, ce qui me fait dire qu'il y ait toujours des cumulards. Même en régime communiste, il se trouverait parfois des citoyens pour manger la ration de leurs voisins. Et ce serait encore du cumul. Que faire ?

Il y a tout de même une chose de plus quand dans le cas de M. Lépine, jusqu'ici on l'avait laissé participer, sans lui chercher noise, à l'administration du Canal de Suez : c'est qu'il n'a pas le droit de cumuler deux emplois, et qu'il n'a pas le droit de cumuler deux emplois, et qu'il n'a pas le droit de cumuler deux emplois.

Mais on chahute M. Lépine, et le préfet de police est dans l'obligation de se faire protéger. Qui, il faut maintenant organiser un service d'ordre pour M. Lépine assisté à l'assemblée générale du Suez. Et c'est l'un des plus beaux paradoxes de ce temps, si fertile en paradoxes. D'autant plus beau que M. Lépine dit souvent aux Parisiens que si leur ville est mal gardée, c'est en vertu de quelques mauvais éléments de l'insuffisance numérique de la police. Que sera-ce désormais si l'on fait occuper les rues par les brigades centrales quand le préfet de police assistera aux séances du Conseil d'administration du Suez ?

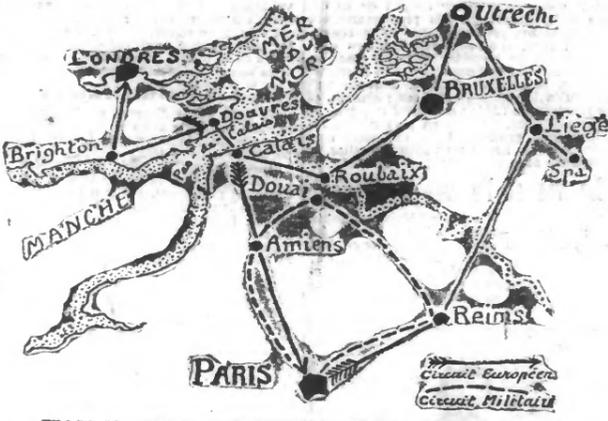
Il est vrai que ces séances sont rares. Mais n'est-ce pas déjà trop que le préfet de police soit obligé de se faire garder seulement un jour par an si ce jour-là précisément quelque mauvaise tête entrepris par des agents appelle en vain à son secours et se voit enlever les trente-deux sous qu'il a dans sa poche ?

Un préfet que ses agents doivent garder, c'est du vaudeville de la farce, de la bouffonnerie. Disons tout net que c'est excessif. En cette matière, un peu de comédie nous suffit.

Un Cœur d'Or

La machine à coudre de ma voisine ne s'est pas tenue dans la nuit dernière. Elle allait tout train monotone et saccadé, au-dessus de ma tête. On eût dit qu'un orchestre de termites donnait un concert dans mon ciel de lit. Je me suis endormi enfin, vers trois heures du matin, mais j'ai rêvé que ma machine infernale me piquait et m'étriquait la peau du crâne, comme un de ces petits bonnets d'enfants dont les mères couffent leur poing pour les essayer.

Carte du Circuit européen



TRACE DU CIRCUIT EUROPEEN AVEC INDICATION DU CIRCUIT DES AVIATEURS MILITAIRES

elle m'intéresse infiniment plus que lui. La machine à coudre, c'est la bicyclette de l'ouvrier. Et j'esonge à la fatigue de m'aller melle par, à l'horizon de papier peint, au paysage à la chaux, et à cette auberge interdite, haute d'argent, que semble être, le long de la route illusoire, le bon lit, réparateur des forces !

« Je suis bien certain, en ayant eu la preuve près de moi, parmi les travailleurs que j'ai l'honneur de représenter, que les hommes réfléchis dont la pensée inspire la classe ouvrière du Nord, une fois affirmées les revendications de principes, sauront et voudront avec nous faire sortir de la loi tout ce qu'elle peut contenir de sécurité, de garantie et de dignité pour les travailleurs.

Un complet lui est payé quatre-vingts centimes, six sous le pantalon et dix sous la blouse. Elle doit fournir trois sortes de fil. Il lui en faut deux heures, rien que pour piquer et doubler le pantalon, coudre les boutons, etc. Elle a besoin quinze heures par jour, elle peut parvenir à un salaire moyen de deux francs. Si la pauvre fille n'avait pas un amant qui l'aide à subsister, au retour des temps difficiles, elle ne lui resterait pas à son mari.

La prison est plus sûre. C'est de tous les entrepôts le plus fidèle et le seul que la vicieuse ne puisse pas se faire. La vicieuse ! Il me paraît impossible, cependant, que ma voisine y pense sans envisager les moyens d'anticiper sa déviation.

Elle est sortie ce matin pour reporter son cœur d'or dans le bonnet de son mari. Elle m'a remercié de ses yeux bouillis, de ses lèvres décolorées.

— Ai-je dû vous embêter, cette nuit, avec ma machine ? Mais je suis tranquille avec vous. Vous ne me feriez pas donner le nom du locataire qui est la cause de mon dernier démanchement. Cette sale bête à dit au propriétaire : « Si elle ne part pas, c'est moi qui partirai. » Naturellement, l'autre n'a pas hésité.

— Si vous auriez joué du piano, du violon ou de la flûte, il est probable que l'on vous aurait toléré. Ou bien, en me appelant le supplice qu'il m'a fait endurer, tout un hiver, un amateur de musique de chambre, lequel ne rentrait de je ne sais quel ministère que pour se ruer sur son instrument de persécution. Les arts d'agrément ne sont pas de la même force qu'on n'a pas pour les humbles métiers.

— Et puis, n'est-ce pas ? reprit ma voisine avec une conviction que je n'eus point le courage d'branler, on s'habite très bien au bruit de la machine. Alfred, lui, dort à côté sans en être le moins du monde incommodé. Et c'est bien heureux, parce qu'il a besoin de repos, Alfred.

J'admire la simple acceptation de cette machine. Mais je suis sûr que si elle était en état de deux roulements : celui de la mécanique et celui de l'homme.

Je demandai : — Pourquoi travaillez-vous à domicile ? Je croyais que les journées d'atelier étaient plus avantageuses.

— Justement, rapport à Alfred, répondit-elle. Qui donc lui préparerait ses repas ? Si l'on m'a prise, c'est un peu parce qu'il était las de la gargote. Il est vrai qu'à l'atelier je gagnais cinq ou six sous de plus et m'échappais moins ; mais l'atelier, Monsieur, c'est une grande chambre, où l'on est avec les autres, avec les machines. Défense d'ouvrir les fenêtres. On respire la maladie, là-dedans. Je suis tout de même mieux à la maison. Il y a pourtant un gros inconvénient pour les ouvrières du dehors : le recevoir.

— Oui, celui à qui nous rendons l'ouvrage. Ah ! le mauvais chien !... Se peut-il qu'on soit aussi dur envers les ouvrières, quand on a été ouvrier soi-même ? Vous n'avez pas idée du temps qu'il nous fait perdre exprès, ce vilain homme. On attend quelquefois deux heures, trois heures qu'il veuille bien s'occuper de nous. Et malheur à qui dévierait la voix, attirerait son attention ! C'est le marché à la main de suite. « Une de perdue, dix de retrouvées », dit-on dans sa maison de campagne, aux environs d'avance à la dégringoler, tirant sur les boutons, décollant de l'ongle les doublures. » Et toujours ce refrain : « Vous n'êtes pas contentes ? D'ailleurs ! Passez à la caisse, et au plaisir de se pas vous revoir. » C'est notre comédie à toutes. C'est à lui qu'on pense la nuit, le nez sur la machine. Alfred a eu, au régiment, un adjudant comme cela. Ah ! quelle différence avec Monsieur, bourgeois aussi, brutal souvent, mais si bon, au fond, un cœur d'or, le père de famille !

— C'est de l'entrepreneur de confection que vous parlez ?

— M. Mallard, oui. Tous les ans, le lundi de Fêtes, il invite l'atelier à passer la journée dans sa maison de campagne, aux environs de Paris, une propriété magnifique où il y a des pelouses, de l'eau, des arbres, des serres, un petit bois, des écuries pleines de chevaux, et des bêtes derrière un grillage, comme au Jardin des Plantes. Quand le temps le permet, on dîne sur l'Herbe. Après, on fait ce qu'on veut jusqu'au dîner. Prenez l'air, mais

ser-vous, répète Monsieur. Alors, on se promène, on va regarder manger des bêtes, qu'on n'a jamais vues, on visite les serres, la laiterie, on se repose pour tenir compagnie à Madame plus vieille que Monsieur et qui a une maladie incurable, un ramollissement des os, je crois. Il paraît qu'elle a été jolotte autrefois, qu'elle a eu des aventures, et que Monsieur l'a épousée tout de même, par amour. Aujourd'hui, figurez-vous un tas de chiffons, de dentelles et de bijoux, dans un fauteuil. Monsieur l'entoure de ses soins. Il est si bon ! Les mantes chantes languent prétendent que c'est pour la distraire et la consoler, en lui montrant des femmes plus jeunes qu'elle et de sangt délicate, qu'il envoie ses ouvrières, à tour de rôle, passer huit ou dix jours à la campagne, chaque été ; que personne ne peut rester davantage auprès de Madame tant elle est exigeante, largeuse et jalouse. Mais, en supposant que cela soit vrai, l'atelier n'en profite pas moins des dispositions généreuses du patron, hein ?

— Ah ! si mes ses ouvrières au quel ? fût-je bonne.

— Oui, lorsqu'il s'aperçoit qu'elles travaillent avec moins d'entrain et que les privations les voiles, l'installation défectueuse ont abattu le courage des meilleures. Elles ne reviennent que dans des conditions déplorables, mais sans perdre de vigueur, de quoi attaquer la saison prochaine. Imaginez-vous qu'elles rentrent à l'atelier avec plaisir presque. Le séjour là-bas est si triste. Aussi, Monsieur trompette. « Vous voyez bien, dit-il, que la fortune ne fait pas le bonheur et qu'on a tort d'envisager le sort du riche ! » Il a ses tribulations comme le pauvre. J'aurais été un excellent médecin ; le moral et le physique se trouvent également bien du traitement que je prescris.

— C'est la méthode qui laisse à désirer, objecte-t-elle. Cet entrepreneur ne devrait-il pas commencer par améliorer l'installation de ses ateliers, puisqu'il reconnaît qu'elle est défectueuse et nuisible à la santé de ses ouvrières ? Il n'aurait pas à les guérir s'il s'appliquait d'abord à les préserver de la maladie. La pratique de cette méthode ressemble à ce que les chirurgiens appellent : une belle opération. Le patient en meurt, mais le prestige du professeur est sauve. Manifestement, ce patron au cœur d'or dans la double acception du mot, appartient à l'espèce des philanthropes la plus redoutable : celle qui entretient la misère pour la soulager, feint le détachement des biens pour en dégoûter les pauvres, et invoque l'humanité pour s'être contentement heureux, pour décourager les désirs d'un bonheur relatif.

Mais déjà ma voisine était loise, petite virgule noire au bout de sa queue, bachelier échappé qui couronnait de lui-même à son bouillabaisse de culture.

LE CAS ETRANGE de Philibert CREPIN

Dans un accès de crise malade, suite d'une fièvre typhoïde contractée avant d'entrer au 41e bataillon d'Artillerie, Philibert Crépin a voulu blesser un gendarme.

Il mérite que l'autorité militaire examine avec soin son cas pathologique et qu'on ne le traite pas en simple rebelle.

On arrêtait mercredi dernier à Lille dans le quartier de la rue de Juliers deux artilleurs qui étaient en permission prolongée illégalement.

Les deux soldats avaient bu plus que de raison, mais lorsque les gendarmes voulurent les appréhender pour les reconduire au quartier l'un d'eux se laissa arrêter docilement. Il n'en fut pas de même de l'autre.

Cet autre, Philibert Crépin, âgé de 22 ans, donna le spectacle le plus angoissant qu'on put voir.

Il entra dans une colère atroce. Des témoins de la scène nous ont dit : « Il avait les veines qui lui sortaient du front. L'écume lui venait aux lèvres. Pris d'une sorte de tremblement nerveux, il poussait des gémissements. On eût cru qu'il était enragé. »

Il sortit un couteau de sa poche et voulut, dans son aveuglement, en frapper un gendarme.

Lorsqu'on put le maîtriser et qu'on l'eut amené à la gendarmerie, Crépin, hébété, comme sortant d'un rêve, déclara de la meilleure foi du monde qu'il ne se souvenait plus de rien.

Ce n'était pas un symptôme ordinaire d'ivresse. Les deux artilleurs n'étaient d'ailleurs pas ivres au point d'avoir perdu connaissance de leurs actes.

On se trouvait en présence d'un mystère bien singulier. Cela s'expliquait maintenant.

Les effroyables suites de la typhoïde

Philibert Crépin a été en proie à une des crises morbides qui s'emparent de lui parfois, lorsqu'il est sous l'influence d'une absorption même légère d'alcool.

Avant de partir pour le régiment, Crépin fut atteint ainsi que sa mère par la fièvre typhoïde qui le terrassa avec une violence considérable.

M. le docteur Trampont qui le soigna ainsi que sa mère, fut assez heureux pour sauver les deux malades, à force de soins dévoués.

Mme Crépin est restée souffrante des suites de cette atteinte terrible.

Philibert Crépin, apparemment, se trouva rétabli mais il garda de la fièvre typhoïde une maladie nerveuse qui n'a, heureusement, que de rares manifestations mais qui le jette, dans ces cas-là, dans des crises de fureur telle qu'il lésait ceux qu'il aime le plus.

Crépin, appelé à servir dans les drapeaux, fut incorporé au 41e d'artillerie à Douai.

Sa mère, veuve, avec un seul garçon travaillant un enfant d'une dizaine d'années et une fille malade, chercha à faire réformer son fils Philibert. Elle craignait que sa maladie nerveuse ne lui attirât, un jour, de graves désagréments. Elle n'avait pas tort. Ce qu'elle avait prévu est arrivé.

M. le docteur Trampont délivra un certificat attestant que Crépin avait gardé de la fièvre typhoïde des vestiges inquiétants et une disposition pathologique à des troubles nerveux extrêmes.

L'autorité militaire ne tint pas compte de cette observation médicale et s'enferma Crépin dans le régiment. Il y montra de la bonne conduite. En sang traits cet homme était le plus doux qu'on put trouver.

ALEX WILL

LE CIRCUIT EUROPEEN D'AVIATION

Cinquante-trois aviateurs s'envoleront dimanche matin de Vincennes pour couvrir les 1.400 kilomètres du parcours.

Ils passeront dans notre région par Roubaix et Calais.

Paris, 17 juin. — C'est dimanche à partir de six heures, que sera donné au polygone de Vincennes, transformé pour la circonstance, en un vaste aérodrome, le départ du circuit européen d'aviation organisé par notre confrère parisien, le Journal.

Cette grande épreuve est assurée du plus grand intérêt tant par le nombre et la valeur des engagés que par le développement de son itinéraire.

Les partants

Soixante-huit aviateurs s'étaient inscrits pour prendre part au circuit, mais quinze d'entre eux ont déclaré forfait.

Jamais pareil chiffre de concurrents n'a jamais été encore atteint dans aucune épreuve d'aéroplanes. Parmi les cinquante-trois concurrents du circuit européen figurent la plupart des aviateurs que l'accomplissement de performances quelconques a fait apprécier.

La liste des concurrents s'établit ainsi : 1. Tabureau, biplan. — 2. Réard, biplan. — 3. Vidart, biplan. — 4. Frey, monoplane. — 5. Védriens, monoplane. — 6. Bathial, monoplane. — 7. Gaget, monoplane. — 8. Bathial, monoplane. — 9. Kimmerling, monoplane. — 10. Molla, monoplane. — 11. Beaumont, monoplane. — 12. Garros, monoplane. — 13. Morin, monoplane. — 14. Prévost, monoplane. — 15. Pascal, monoplane. — 16. Legrand, monoplane. — 17. Vijnmaien, biplan. — 18. D'Hespe, monoplane. — 19. Bielowicz, biplan. — 20. Améris, monoplane. — 21. Bodé, monoplane. — 22. Duvy, biplan. — 23. De Robillard, monoplane. — 24. Denhaut, biplan. — 25. Loidan, biplan. — 26. Charly, biplan. — 27. Renaux, biplan.

L'itinéraire

L'itinéraire sur lequel se disputera l'épreuve est le suivant : Paris, Liège, Spa, Liège, Utrecht, Bruxelles, Roubaix, Calais, Londres, Calais et Paris. La distance totale peut être évaluée à environ 1400 kilomètres à vol d'oiseau.

Il ne s'agit plus pour les concurrents, ainsi que dans de récentes épreuves, d'atteindre le plus rapidement possible le but final. Pour la seule base de classement est le temps, mais le départ des différentes étapes sera donné aux concurrents à une date fixée et chacune d'elles constituera en quelque sorte une course proprement dite.

Chaque étape est dotée de prix qui lui sont particuliers. De plus, le classement des concurrents à l'arrivée dans chacune des étapes touchées par l'itinéraire donnera lieu à